Bibliographie

Objekttyp: **BookReview**

Zeitschrift: **Revue syndicale suisse : organe de l'Union syndicale suisse**

Band (Jahr): **51 (1959)**

Heft 6

PDF erstellt am: **04.06.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

Bibliographie

Organisations-Brevier. Par Ch. Gasser, H. Ulrich et A. Bernard. Editions Paul Haupt, Berne. — Cet opuscule (publié en langue allemande) est destiné à tous ceux qui s'intéressent à l'organisation d'une grande entreprise. Ils apprendront à la considérer comme un ensemble, à coordonner les efforts multiples qui sont nécessaires pour atteindre le but commun.

L'organisation d'une entreprise n'est jamais parfaite. Mais elle peut constamment être perfectionnée. Chaque collaborateur peut contribuer à ce but. Il le fera en meilleure connaissance de cause s'il se rend compte des principes généraux qui sont à la base d'une bonne organisation de l'entreprise.

En 12 chapitres très méthodiques, agrémentés de dessins fort instructifs, cet opuscule est l'œuvre commune d'hommes de science et de praticiens. Il énumère les principes les plus importants pour assurer une organisation de l'entreprise aussi parfaite que possible.

Voici quelques titres du sommaire: Répartition des tâches, responsabilité et compétences, l'obligation de renseigner, surveillance, coordination, l'homme et l'organisation.

Mentionnons le principe le plus élémentaire, mais aussi le plus important: L'organisation ne fonctionne que si j'observe ses règles les plus importantes. Je ne peux guère transformer mon patron, mais je peux m'améliorer personnellement. Si chacun attend que l'autre commence, rien ne se passera. Si chacun commence pour soi-même, tout ira mieux. A condition, bien sûr, que l'employeur fasse le même effort! *R. E.*

Le Syndicalisme français dans la Vᵉ République. Par Raymond Le Bourre. Edition Calman-Lévy, Paris. — En cinq chapitres de valeur fort inégale, l'auteur écrit une page historique sur le syndicalisme français au carrefour du choix.

Ce n'est pas seulement au communisme qu'il en a, mais à certains préjugés révolutionnaires, aux fétiches, à la routine doctrinale. C'est davantage un pamphlet qu'une étude objective. Ce qui fait en partie son charme. Même quand il juge de façon sommaire cet ancien secrétaire de la CGT-FO qui a remis son mandat après avoir pourtant été réélu par le congrès, il est sincère et d'une verve vigoureuse. Le Bourre constate avec philosophie que la Vᵉ République a diminué le rôle des partis politiques. Que les organisations syndicales occupent la place laissée libre et prennent en mains une partie des pouvoirs économiques et sociaux. En remisant au musée des accessoires le verbiage révolutionnaire des impuissants!

Depuis 1955, les accords de salaires, la création des caisses de retraites complémentaires, l'institution de l'allocation complémentaire de chômage, etc., ont montré les possibilités immenses ouvertes à l'action syndicale constructive.

Voilà la thèse de «l'enfant terrible du syndicalisme français», dont nos lecteurs auront intérêt à suivre l'argumentation véhémente. *M.*